

CANADA	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE	COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC	Audience contestée	Chambre des actions collectives
DISTRICT DE MONTRÉAL	Référée de	Salle prévue
No : 500-06-000895-173		14.09
		Date
L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.		Le 26 octobre 2018
		JT1698

Partie demanderesse	Procureur(s)
Emanuel Farias	Me Pierre Boivin (absent) pboivin@kklex.com
	Me Mastrogiuseppe (présente) smastrogiuseppe@kklex.com
Absent	Me David Stolow (absent) dstolow@kklex.com
	Kugler Kandestin
	1, Place Ville-Marie
	Bureau 1170
	Montréal (Québec) H3B 2A7
	Présente

Partie défenderesse	Procureur(s)
Federal express Canada corporation	Me Jean Saint-Onge jsaintonge@blg.com
	Me Karine Chênevert kchenevert@blg.com
Absente	Borden Ladner Gervais
	1000 rue de la Gauchetière ouest
	Bureau 900
	Montréal (Québec) H3B 5H4
	Présents

Nature de la cause Action collective

Montant : \$

Cote(s)	Requête (s)
2	Demande d'autorisation pour intenter une action collective et pour être nommé représentant

Greffier(ière) Stéphanie Katia Wajnberg	Interprète N/A	Sténographe N/A
--	-------------------	--------------------

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :	Début 09:28	Fin 12:26	Audition PM :	Début 14:01	Fin 15:50
---------------	----------------	--------------	---------------	----------------	--------------

Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audition
---------------------------------------	------------------------

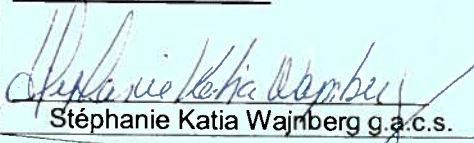
HEURE

09:28	<u>OUVERTURE DE L'AUDIENCE</u> Identification de la cause et des avocats
09:30	Me Chênevert s'adresse au Tribunal (déclaration sous serment de Mme Renate Jalbert et autorités)
09:32	Pièce R-1 : Déclaration sous serment modifiée de Renate Jalbert

- 09:33 Les pièces R-1 ainsi que RJ-1 à RJ-5 sont produites aux fins de l'audition sur l'autorisation
- 09:33 Représentations de Me Mastroggiuseppe
- 09:45 Me Mastroggiuseppe fait référence à la pièce R-7
- 09:49 Question du Tribunal à Me Mastroggiuseppe (services accessoires)
- 09:51 Échange entre le Tribunal et Me Mastroggiuseppe (Ancillary Services and Processing Fees)
- 09:55 Question du Tribunal à Me Mastroggiuseppe (fondement juridique quant la faute découlant de l'erreur admise par la défenderesse pour l'institution de l'action collective)
- 09:55 Échange entre le Tribunal et Me Mastroggiuseppe
- 10:15 Me Mastroggiuseppe fait référence à la pièce RJ-6 (au soutien de la déclaration sous serment de Mme Jalbert)
- 10:32 Me Mastroggiuseppe fait référence à la pièce RJ-6 (au soutien de la déclaration sous serment de Mme Jalbert)
- 10:37 Me Mastroggiuseppe fait référence à la pièce RJ-9 (au soutien de la déclaration sous serment de Mme Jalbert)
- 10:38 Me Mastroggiuseppe fait référence à la pièce RJ-10 (au soutien de la déclaration sous serment de Mme Jalbert)
- 10:41 Échange entre le Tribunal et les avocats (identification des pièces RJ-9 et RJ-10)
- 10:46 Me Mastroggiuseppe fait référence à la pièce RJ-6 (au soutien de la déclaration sous serment de Mme Jalbert)
- 10:53 Question du Tribunal à Me Mastroggiuseppe (est-ce que les intérêts sont réclamés dans la procédure ?)
- 10:57 Question du Tribunal à Me Mastroggiuseppe (réponse à l'argument de Fedex qu'elle agit comme une citoyenne corporative diligente)
- 11:00 Question du Tribunal à Me Mastroggiuseppe (fondement juridique à l'appui de la réclamation des dommages punitifs)
- 11:02 Question du Tribunal à Me Mastroggiuseppe (allégations de faute intentionnelle)
- 11:03 **SUSPENSION DE L'AUDIENCE**
- 11:20 **REPRISE DE L'AUDIENCE**
- 11:20 Me Mastroggiuseppe s'adresse au Tribunal (allégations de faute intentionnelle)
- 11:21 Représentations de Me Mastroggiuseppe (suite)

- 11:25 Représentations de Me Chênevert
- 11:30 Me Chênevert fait référence à la pièce R-7
- 11:34 Question du Tribunal à Me Chênevert (la mention en haut du reçu versus les frais de RSL)
- 11:34 Me Chênevert fait référence à la pièce RJ-10 (au soutien de la déclaration sous serment de Mme Jalbert)
- 11:36 Question du Tribunal à Me Chênevert (Processing Fees)
- 11:40 Me Chênevert fait référence à la pièce RJ-7 (au soutien de la déclaration sous serment de Mme Jalbert)
- 11:42 Question du Tribunal à Me Chênevert (taxes sur la valeur du colis ?)
- 11:47 Question du Tribunal à Me Chênevert (fausses représentations)
- 11:49 Questions du Tribunal à Me Chênevert (frais de traitement)
- 11:51 Me Chênevert fait référence à la pièce R-7
- 12:02 Question du Tribunal à Me Chênevert (faute en vertu de 1457 ou 1458 ?)
- 12:19 Question du Tribunal à Me Chênevert (êtes-vous d'avis que la définition du groupe inclut les non-consommateurs ?)
- 12:20 Me Chênevert fait référence à la pièce R-1
- 12:20 Me Chênevert fait référence à la pièce R-3
- 12:25 Me Chênevert fait référence à la pièce RJ-6 (au soutien de la déclaration sous serment de Mme Jalbert)
- 12:26 **SUSPENSION DE L'AUDIENCE**
- 14:01 **REPRISE DE L'AUDIENCE**
Identification de la cause et des avocats
- 14:01 Représentations de Me Chênevert
- 14:01 Me Chênevert fait référence à la pièce RJ-6 (au soutien de la déclaration sous serment de Mme Jalbert)
- 14:03 Me Chênevert fait référence à la déclaration sous serment modifiée de Renate Jalbert
- 14:05 Me Chênevert fait référence à la pièce RJ-5 (au soutien de la déclaration sous serment de Mme Jalbert)
- 14:07 Me Chênevert fait référence à la pièce RJ-8 (au soutien de la déclaration sous serment de Mme Jalbert)
- 14:19 Me Chênevert fait référence à la pièce RJ-6 (au soutien de la déclaration sous serment de Mme Jalbert)

- 14:20 Question du Tribunal à Me Chênevert (définition du groupe)
- 14:21 Échange entre le Tribunal et Me Chênevert (Processing Fees)
- 14:22 Me Chênevert fait référence à la pièce R-7
- 14:43 Question du Tribunal à Me Chênevert (définition du groupe)
- 14:45 Question du Tribunal à Me Chênevert (dommages punitifs)
- 14:47 Me Chênevert fait référence à la pièce R-7
- 14:49 Échange entre le Tribunal et Me Chênevert (Processing Fees)
- 14:56 Me Chênevert fait référence à la pièce R-7
- 15:05 Réplique de Me Mastrogiuseppe
- 15:08 Question du Tribunal à Me Mastrogiuseppe (est-ce qu'une violation de CETA constitue une violation de la LPC ?)
- 15:11 Me Mastrogiuseppe fait référence à la pièce R-7
- 15:21 Me Mastrogiuseppe fait référence à la pièce RJ-7 (au soutien de la déclaration sous serment de Mme Jalbert)
- 15:26 Me Mastrogiuseppe fait référence à la pièce RJ-6 (au soutien de la déclaration sous serment de Mme Jalbert)
- 15:30 Échange entre le Tribunal et Me Mastrogiuseppe (classe nationale)
- 15:35 Me Mastrogiuseppe fait référence à la pièce RJ-6 (au soutien de la déclaration sous serment de Mme Jalbert)
- 15:46 Réplique de Me Chênevert
- 15:47 Me Chênevert fait référence à la pièce RJ-7 (au soutien de la déclaration sous serment de Mme Jalbert)
- 15:49 Le Tribunal s'adresse aux avocates
- 15:50 **FIN DE L'AUDIENCE**


Stéphanie Katia Wajnberg g.a.c.s.